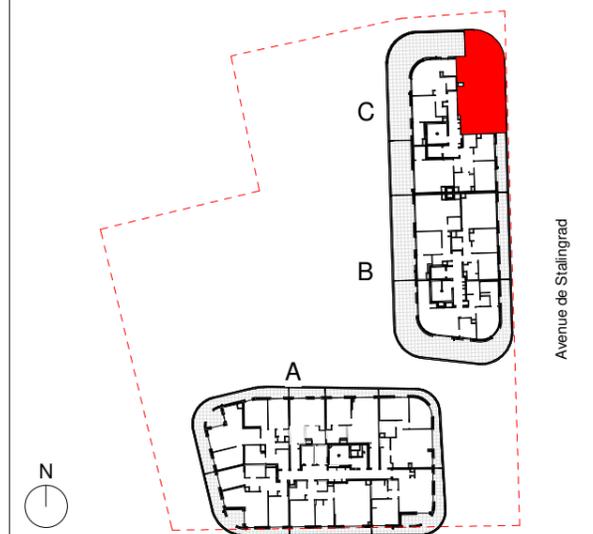


## PLAN DE REPÉRAGE



### Bâtiment C

C082 duplex (T4) - R+7+8

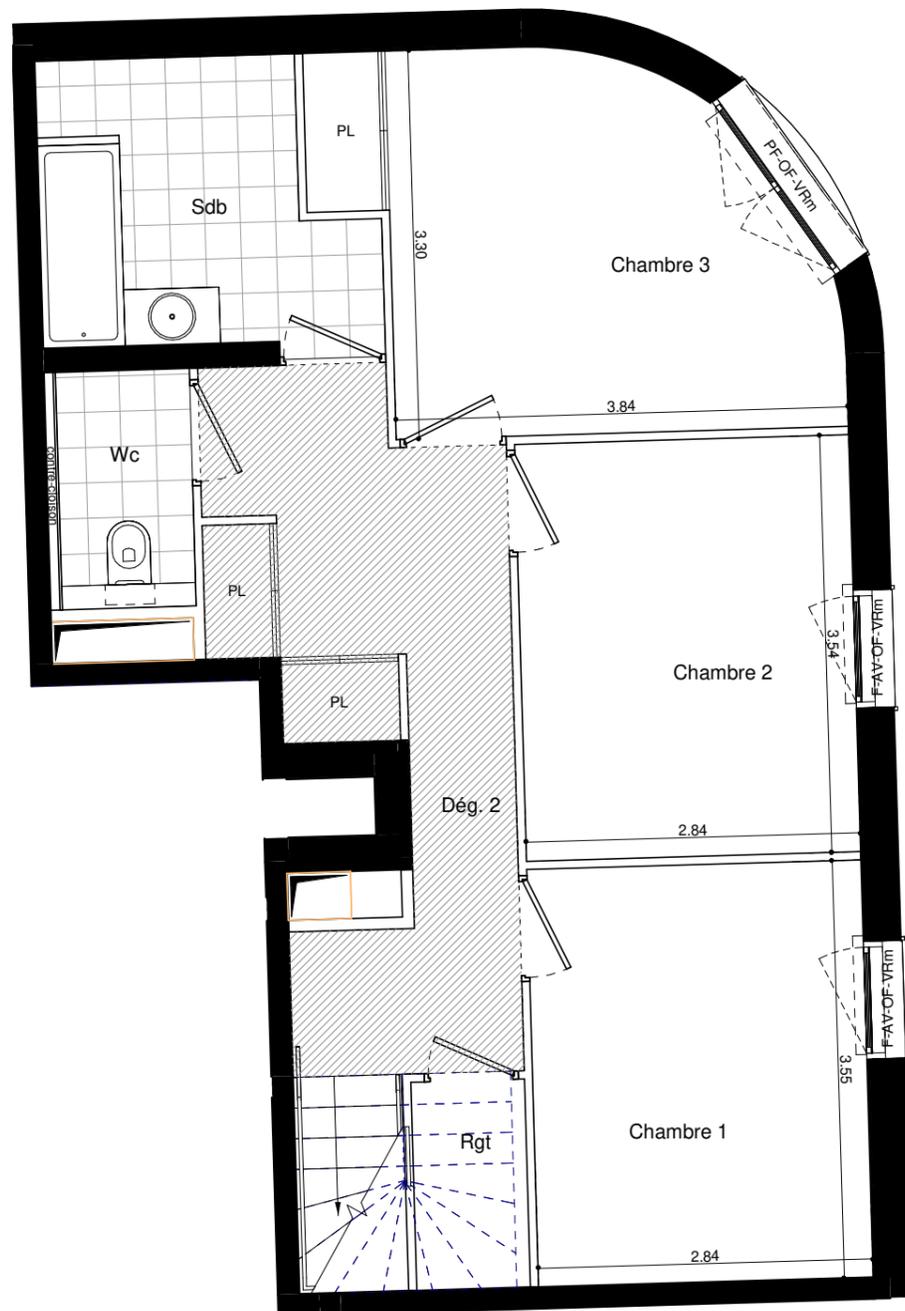
## TABLEAU DE SURFACE

LOGEMENT	
Entrée	2.7 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	28.6 m <sup>2</sup>
Chambre 1	10.1 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.1 m <sup>2</sup>
Chambre 3	12.1 m <sup>2</sup>
Dég. 1	3.7 m <sup>2</sup>
Dég. 2	10.9 m <sup>2</sup>
Rgt	0.9 m <sup>2</sup>
Sdb	6.2 m <sup>2</sup>
Sde	6.8 m <sup>2</sup>
Wc	2.3 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>	<b>94.4 m<sup>2</sup></b>
ANNEXE	
Terrasse	30.7 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE ANNEXE TOTALE</b>	<b>30.7 m<sup>2</sup></b>

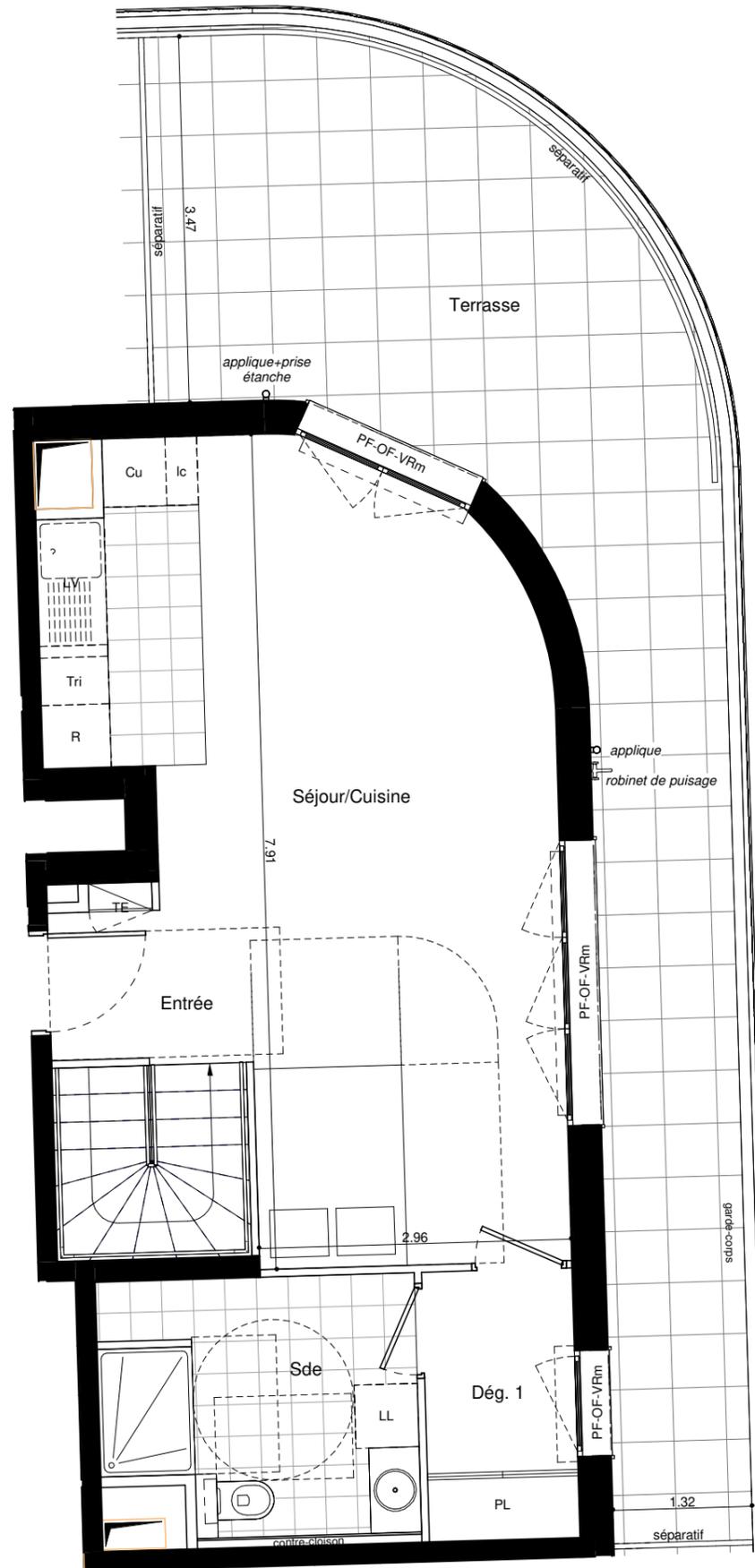
## LEGENDE

PL : placard	PF : porte-fenêtre	 faux-plafond / soffite
TE : tableau électrique	F : fenêtre	
LV : lave-vaisselle	OF : ouvrant à la française	
LL : lave-linge	OB : oscillo-battant	
Cu : plaques de cuisson	AV : allège vitrée	
R : réfrigérateur	VRm : volet roulant manuel	
Tri : tri sélectif	VRe : volet roulant électrique	
lc : linéaire complémentaire		

## PLAN DE VENTE Indice 1 01.10.2024



Niveau bas



Niveau haut

0 1m 2m 5m

### NOTA :

Les surfaces, cotes, gaines, descentes d'eaux pluviales, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et de tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les seuils des portes-fenêtres auront une hauteur inférieure à 25cm et seront adaptés selon les cas. Seuls seront fournis les équipements figurants sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.